

aucune attention, aucuns égards ne m'ont coûté pour maintenir un certain équilibre dans tous les caractères qui le composent. Au milieu d'un nombre infini d'accidents, de contrariétés, rien

Collot-D'Herbois. Ce document, revêtu de la signature des parties contractantes, porte la date du 29 août 1787.

Il reste maintenant à examiner si, d'accord avec ce qu'il a écrit lui-même (Lettre aux auteurs du *Journal de Paris*, insérée au n° 3 du 13 octobre 1782, citée par MM. Bregnot du Lut et Péricaud aîné), Collot-D'Herbois a réellement figuré, comme acteur, sur la scène lyonnaise. Sans pousser trop loin l'éclaircissement, et sans prétendre non plus corriger l'opinion reçue, je dirai, dès à présent, que je n'ai rencontré son nom sur aucun des divers tableaux ou états de payement de la troupe de spectacle de Lyon, je parle de ceux qui se rattachent aux années 1785-87. Mais, malheureusement, il ne m'a pas été possible de vérifier si ce nom est inscrit sur les contrôles antérieurs, particulièrement sur ceux des années 1780-84. Ces pièces me manquent et, jusqu'à présent, je n'ai pu les retrouver. Peut-être, même, n'ont-elles pas été conservées.

Pendant son administration, Collot-D'Herbois ne dut pas davantage se mêler aux sujets de sa troupe, et paraître avec eux sur les planches; l'inspection des tableaux du personnel théâtral de cette période lève toute espèce de doute à cet égard. D'ailleurs, en eût-il eu la fantaisie, le Prévôt des marchands ne lui aurait pas permis de la satisfaire, précisément à cause de la nature de son emploi. Déjà, monsieur Tolozan de Montfort s'était nettement expliqué à ce sujet, dans une lettre adressée au duc de Villeroy, le 14 février 1786 : « Pour tirer, dit-il, un parti vraiment utile de l'entreprise des spectacles, et la conduire à la satisfaction du public, la direction doit être confiée, non pas à un danseur, à un comédien, à un musicien, mais à des personnes honnêtes et intelligentes, réunissant les connaissances des diverses parties du théâtre pour ne pas sacrifier l'une à l'autre, et être, au contraire, toujours en état d'offrir un spectacle varié; et que ces personnes n'eussent à s'occuper que de la régie qu'on leur confierait, parce qu'elle entraîne avec elle une infinité de détails, assez importants pour employer tous leurs soins, toute leur autorité. »

Dans le courant de l'année 1789 (selon toute apparence, à la fin de la campagne théâtrale), Collot-D'Herbois quitte la direction du spectacle, à laquelle il est immédiatement pourvu par la nomination du sieur Fages. A partir de cette époque, je perds sa trace, et il n'est plus question de lui, ni d'une manière ni de l'autre, dans les papiers de l'ancien théâtre de Lyon, conservés aux archives de la ville.